



A CONSEILLÉ SORENIR POUR UNE LEVÉE DE FONDS DE 5 M€

Avril 2023



Créé en 2019 à RENNES, SORENIR s'est rapidement imposé comme un partenaire référent de l'accompagnement des familles touchées par le deuil. En offrant un service sur-mesure de proximité, couplé à un outil digital propriétaire, SORENIR libère les familles des démarches administratives souvent complexes et fastidieuses. Le socle de son offre repose sur l'investigation et la récupération de capitaux après décès (comptes épargnes retraite, contrats d'assurance), sur la récupération de pension de réversion pour les ayants droits mais également sur les formalités de résiliation des abonnements de toute nature et la mise en conformité de carte grise.

L'humain étant au cœur du dispositif d'accompagnement de SORENIR qui emploie près de 100 personnes, les équipes sont constituées de professionnels du lien social (ex infirmier(es), assistant(e)s sociales...), mais également de juristes et de banquiers au contact quotidien des familles.

Rayonnant sur tout le territoire français et fort de partenariats de prescription noués avec des acteurs majeurs du funéraire, de la santé et de la bancassurance, SORENIR s'est rapidement développé et ambitionne de dépasser 10 m€ de chiffre d'affaires en 2023.

ATOUCAPITAL a conseillé SORENIR pour une levée de fonds de 5 m€ complétée par un financement bancaire. A cette occasion, la société accueille à son capital OUEST CROISSANCE, CREDIT AGRICOLE ILLE ET VILAINE EXPANSION ainsi que trois business angels tout en comptant sur le soutien de ses actionnaires historiques, TRANSVERSALES et STRATEGIES D'HOMMES.

Ces ressources financières vont permettre à SORENIR d'accélérer (i) le déploiement de son dispositif d'accompagnement sur le terrain, (ii) ses investissements IT pour améliorer la digitalisation des opérations et des services (iii) ainsi que l'élargissement de son bouquet d'offres en direction des familles (contrats d'anticipation, résiliation de la vie numérique, conciergerie...).